

FORMATION RENFORCER LA MOBILITE CHEZ LES PERSONNES VULNERABLES

Les aidants contribuent à l'accompagnement pour l'autonomie et sont des acteurs indispensables du maintien au domicile. Les soutenir, les accompagner et leur proposer des temps de répit, c'est participer à leur qualité de vie et à la possibilité pour la personne aidée de rester à domicile. Nous vous proposons une formation pour soutenir les aidants et leur permettre de trouver leur place dans l'accompagnement des personnes dépendantes à domicile.

Objectifs

- Préserver et/ou réhabiliter les capacités locomotrices des personnes

Public Visé

Ensemble des professionnels accompagnant des personnes vulnérables

Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel

2 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

MODULE 1

Mobilité et Mobilisation au quotidien

Les enjeux de la conservation de l'autonomie

- Le cout social
- La perte d'autonomie et conséquences sur les patients et les soignants
- Les handicaps :
 - Hémiplégie
 - Paraplégie
 - la spasticité
 - Infirmité Motrice Cérébrale
 - Troubles sensitifs et équilibre
- Les pathologies du vieillissement

Valorisation et maintien des acquis de la personne

- Identifier les besoins et évaluer les capacités des patients
- Définir des objectifs
- Savoir choisir les aides techniques adaptées
- Stimuler lors des Activités de la Vie Quotidienne
- Les outils de réadaptation et de stimulation

- Planification des interventions
- Création de fiches techniques, évaluation des résultats et correction des objectifs

Communication

- Quelques techniques de communication

*Exercices en groupe de prise de conscience des gestes et postures dangereux, et apprentissage des techniques visant à éviter l'apparition de TMS, lombalgies, ...
Mise en situation professionnelle et adaptation aux problématiques rencontrées (locaux, matériel, ...).*

MODULE 2

Prévention des chutes

Facteurs de risques

- Liés à la personne vulnérable
- Liés à l'environnement

Evaluation des risques de chute

- Evaluation de l'autonomie de la personne vulnérable
- Evaluation de l'équilibre et de la marche : fonction normale et fonction altérée

La chute chez la personne vulnérable

- Types de chutes
- Localisation fracturaire
- Syndrome post chute
- Diminution ou perte d'autonomie pouvant aboutir au décès
- Conséquences sociales : isolement, pertes de repères, répercussions psychologiques
- Conséquences économiques

MODULE 3

Prévention

- Le soignant
 - Éducation du soignant
 - Approche de la personne
 - Manutention sécurité et confort
 - Gestion de la chute
 - Techniques de relevage
 - Les contentions : droits et devoirs
- La personne vulnérable
 - Maintenir une activité physique
 - Savoir s'adapter au vieillissement physiologique et pathologique
 - Education aux déplacements
 - Apprentissage du relevage au sol
- L'environnement
 - Aménagement du lieu de vie
 - Changer ses habitudes
 - Savoir accepter les aides techniques

Soit Analyse des pratiques professionnelles : l'analyse des causes des événements indésirables. Soit Revue de dossiers, analyse de cas.

Echanges avec le formateur sur chaque cas, évaluation des pratiques et analyse des écarts entre les apports de connaissances donnés en amont et la pratique observée à ce jour.

Identification d'axes d'amélioration individuels et indicateurs de suivi

Bilan de la formation

Evaluation des connaissances de chaque participant

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les enjeux de la conservation de l'autonomie
- Comprendre la marche du point de vue biomécanique et les boîtiers
- Appliquer les bons gestes pour permettre la mobilité sans douleur
- Valoriser et maintenir les acquis de la personne
- Etre capable d'évaluer les risques de chutes et les prévenir

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active favorisant l'interaction entre les participants
- Apports théoriques/ jeux de rôle/Mises en situation
- A partir de la méthode HAS : revue de dossiers, analyse de cas et suivi d'indicateurs
- Analyse de pratique à partir de situations présentées par les stagiaires

Qualification Intervenant(e)(s)

Gérontopsychologue

Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

Effectif

De 3 à 12 Personnes